

# CELLULE DE VEILLE / GPDS ?

Tout au long de l'année



**REPÉRAGE en EPLE**  
des jeunes  
présentant des signes de  
fragilité (problématiques familiale,  
de santé, harcèlement...)

**CELLULE de VEILLE**  
Mise en place d'actions d'aide  
et d'accompagnement adaptées aux  
différentes problématiques  
qui ne justifie pas la mobilisation  
du GPDS et de ses ressources

(entretien AS/COP/CPE, soutien  
tutorat, parcours individualisé)



CE, CPE, AS,  
infirmière...

Si cumul de difficultés repérées

**GPDS**  
Étude de la situation en  
équipe plurifonctionnelle



CE, CPE,  
enseignant  
+ RDS...

Si les actions/dispositifs  
précédents se sont  
avérés sans succès  
ou inadaptés

## PRÉCONISATION

**Parcours partagé avec  
un acteur de la PSAD**  
DIMA  
Passerelle apprentissage  
Parcours Mission locale  
PAFI

**Action spécifique de  
l'EPLE**  
Module relais  
Parcours individualisé

**Transmission  
situation  
au FOQUALE  
via PEL**

**Atelier relais**  
Classe relais  
Dispositif Nouvelles  
Chances

**Action de la PSAD**  
Parcours sécurisé Région  
Autre

**Passerelle  
possible de  
nov. à mars**



**Action du réseau FOQUALE**  
Action MLDS  
sensibilisation/remobilisation  
accompagnement vers l'insertion  
Action innovante  
service civique alterné, clauses  
sociales, passerelle orientation

### Remarques:

- Quelle que soit la proposition d'accompagnement, il est important d'obtenir l'adhésion du jeune et sa famille et de maintenir le lien scolaire
- Tout au long de l'accompagnement des points réguliers seront proposés pour réajuster le parcours si besoin et être au plus prêt des besoins du jeune
- En tant que personne ressource de l'EPLE rattachée au GPDS, le référent décrochage scolaire (RDS) apporte son expertise pour accompagner les équipes
- Le coordonnateur-conseil MLDS est ponctuellement une personne ressource pour l'EPLE, en apportant son expertise sur les champs de la prévention et l'intervention

# QUE DIT LA MALLETTE GPDS ?

<b>Equipe</b>	Direction, CPE, AS, Infirmier, Psy-EN	Direction, CPE, enseignant, RDS, Psy-EN, Infirmière, AS, documentaliste, chef de travaux...
<b>Objectifs</b>	Recueillir et croiser des informations sur des élèves signalés	Recueillir et croiser des informations sur des élèves qui, au regard d'indicateurs concrets et objectifs (voir p. 7 de la mallette) présentent des risques de décrochage
<b>Elèves concernés</b>	<b>A ce stade, il ne s'agit pas de repérer des décrocheurs mais de porter une attention à l'ensemble des élèves qui, au regard d'indicateurs concrets et objectifs demandent une réponse de l'établissement.</b>	<b>Seule une partie des élèves vus en cellule de veille sont adressés au GPDS</b> : ceux qui présentent un cumul de difficultés, ceux pour qui les actions mises en place par la cellule de veille se sont avérées sans succès ou inadaptés.
<b>Accompagnement ou actions proposées</b>	Actions d'aide et d'accompagnement ordinaire : soutien, entretiens AS, Psy-EN, CPE, rappel à l'ordre, accompagnement éducatif... <b>Les difficultés rencontrées par ces élèves ne justifient pas la mobilisation des GPDS et de ses ressources</b>	Réponse particulière et prise en charge spécifique décidées en équipe pluri-professionnelle

➔ Voir mallette p.13